

L'année 2018 marquera un tournant dans l'évolution du droit des données personnelles, tant en droit français qu'en droit européen.

La loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, va ainsi atteindre ses quarante ans d'existence. Cette loi, pionnière en la matière, a constitué le socle fondamental du droit des données personnelles en France, et s'est enrichie de nombreuses dispositions au cours du temps. Par ailleurs, le Règlement général relatif à la protection des données va entrer en vigueur, à l'échelle de l'Union européenne, le 25 mai 2018. Renforçant les droits des personnes sur leurs données, ce nouveau texte vient aussi redéfinir les obligations à la charge des entreprises qui traitent et exploitent celles-ci.

Les nombreuses évolutions que connaît le droit des données personnelles s'expliquent par l'importance que celles-ci ont pris dans notre environnement économique et technique. Nombre de services et d'activités, tant publics que privés, reposent en effet sur la collecte, l'échange et/ou l'exploitation de données de leurs utilisateurs. Elles sont ainsi consubstantielles à l'usage des procédés de communication en ligne, et représentent une importante valeur pour des opérateurs tels que les GAFAM, qui les exploitent commercialement. Cela explique aussi que le droit des données personnelles soit de plus en plus mis en cause sur un plan international, confronté à la disparité des législations en la matière, notamment nord-américaines. Mais de nouveaux «territoires» sont maintenant gagnés par le droit des données personnelles, qui est sans cesse mis en balance avec d'autres intérêts et objectifs. L'ouverture des données publiques, le développement des objets connectés et des villes intelligentes ou le recours à des algorithmes prédictifs sont autant d'exemples de nouvelles politiques, pratiques ou secteurs d'activités impliquant l'utilisation de données personnelles.

Il apparaît donc nécessaire de tirer le bilan des évolutions qu'a déjà connu le droit des données personnelles et d'examiner, de façon prospective, celles qui sont à venir. Le contexte économique et politique aidera à mieux cerner les mutations dont cette branche du droit fait l'objet, et vérifier si son objectif principal, qui consiste à garantir les droits des personnes sur leurs données, est bien respecté.

Les interventions des étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications» sur ces différents thèmes bénéficieront cette année de l'éclairage de trois personnalités qualifiées : **Maître Marguerite LESBROS**, Avocate au Barreau de Marseille, **Monsieur Fabrice MATTATIA**, Chercheur associé à l'Université Paris I, et **Monsieur Nicolas OCHOA**, Senior Consultant, Deloitte.

REGARDS CROISÉS SUR L'ÉVOLUTION DU DROIT DES DONNÉES PERSONNELLES

TABLE RONDE

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ETUDES
EN DROIT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- 9 h 00** • **Accueil des participants (Salle des Actes)**
Allocutions de bienvenue de M. le Professeur Jean-Philippe AGRESTI, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique, de M. le Professeur Hervé ISAR, Directeur de l'IREDIC, Directeur du LID2MS, et de M. Philippe MOURON, Maître de conférences, coordinateur de la table ronde.
- 9 h 20** • **Histoire technico-politique de l'identification des personnes**, sous la direction de M. Hervé ISAR, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Bettina BORDURE et Fleur LABRUNIE, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 9 h 40** • **Aux origines de la loi du 6 janvier 1978**
– Intervention de Monsieur Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille.
- 10 h 00** • **La valeur économique des données personnelles**, sous la direction de Mme Dominique AUGÉY, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Léa ISRAEL-ALEXANDRE, Pasatorn ARANYAPONGPAISARN et Elise HUBER, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 10 h 20** • **Discussion**
- 10 h 30** • **La notion juridique de « données à caractère personnel »**, sous la direction de M. Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Juliette BOUVIER, Barbara DELOUME et M. Steven EHRHARDT, étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 10 h 50** • **Les droits des personnes sur leurs données**, sous la direction de M. Philippe MOURON, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Ava BALZANO, Cécile CLARENS et Margaux TRINIAC, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 11 h 10** • **Les données personnelles dans les relations de travail**, sous la direction de Mme Alexandra TOUBOUL, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Julie CAMBRA et Charlotte BESSIENE, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 11 h 30** • **Discussion**
- 11 h 50** • **Lunch**
- 13 h 45** **Reprise des travaux**
• **Peut-on être propriétaire de ses données personnelles ?**
– Intervention de Monsieur Fabrice MATTATIA, Ingénieur général des Mines, Docteur en Droit, Chercheur associé à l'Université Paris I.
- 14 h 10** • **Les obligations des responsables de traitement**, sous la direction de M. Romain GOLA, Maître de conférences à Télécom Ecole de Management, Institut Mines-Télécom Paris.
– Présentation du rapport de Mmes Manon DELABY, Frédérique BOULANGER, et M. Jonathan AMAR, étudiants du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 14 h 30** • **Le DPO, théorie et pratique**
– Intervention de Monsieur Nicolas OCHOA, Docteur en droit, Senior Consultant – Deloitte – Président de la LPDP.
- 15 h 40** • **Contrats et mise en conformité des entreprises au RGPD**
– Intervention de Maître Marguerite LESBROS, Avocate au Barreau de Marseille.
- 16 h 00** • **La coopération entre autorités de contrôle et protection des données personnelles**, sous la direction de M. Jean FRAYSSINET, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, et Philippe MOURON, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Alison BOUAKEL et Elena JAPUNDZIC, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 16 h 20** • **Discussion**
- 16 h 30** • **Le transfert de données vers des pays tiers à l'Union européenne**, sous la direction de M. Frédéric LAURIE, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille.
– Présentation du rapport de Mmes Léa BOQUEL et Laura BECHADERGUE, étudiantes du Master 2 «Droit des médias et des télécommunications».
- 16 h 50** • **Discussion**
- 17 h 00** • **Rapport de synthèse présenté par M. Jean FRAYSSINET**, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille.
Clôture des travaux